

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	10

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION
10/12/2024

L'an Deux Mille vingt quatre et le 16 décembre à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
20/12/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice Mermin, Patrick Bastien,

Représenté : Carlos Coelho (pouvoir à Frédéric Thomas)

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub, Nathalie JACQUIER, Benjamin Bou Aziz

Secrétaire de séance : Clarence APPELL

Délibération n°1 : Tarifs des secours sur pistes et évacuations en ambulance saison 2024-2025

	Domaine Alpin		Domaine Nordique	
1ère Catégorie	Petits soins effectués au poste de secours et accompagnement	21.00 €	Petits soins effectués au poste de secours et accompagnement	21.00 €
2ème Catégorie	Zone rapprochée, front de neige, Observatoire, Grenouillère, Tesson, Col des Ebats, Orionde, Gust, Les Trives.	185.00 €	Sur pistes de 9h à 17h	242.00 €
3ème Catégorie	Les Ebats, Les Gorges, Le Sire.	309.00 €	Hors pistes de 9h à 17h	597.00 €
4ème Catégorie	Hors piste de 9 heures à 17 heures	597,00 € + Moyens mis en œuvre	Sur pistes et hors ouverture du domaine (9h à 17h)	680,00 € + Moyens mis en œuvre
5ème Catégorie	Sur pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	680,00 € + Moyens mis en œuvre	Hors pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	757,00 € + Moyens mis en œuvre
6ème Catégorie	Hors piste et hors ouverture (9 heures à 17 heures) du Domaine	757,00 € + Moyens mis en œuvre	Piste de luge (9 heures à 17 heures) Secteur St François	185,00 € + Moyens mis en œuvre
Hélicoptère	Suivant tarif privé compagnie			

Tout moyen supplémentaire et nécessaire au bon déroulement du secours des moyens mis en œuvre :

Moyens mis en œuvre -Tarif Horaire	2024/2025
Chenillette/Chauffeur	176.00 € TTC/H
MotoNeige/Chauffeur (non pisteur)	94.00 € TTC/H
Pisteur Secouriste avec motoneige si nécessaire	132.00 € TTC/H

Autres zones de secours et grille tarifaire applicable :

Autres glisses et luges	Tarifs domaine alpin
Chiens de traineaux	Tarifs domaine nordique
Secours raquettes et piétons sur Plateau Sud	Tarifs domaine nordique
Secours Raquettes et Piétons hors Plateau Sud	Tarifs domaine nordique hors pistes (3 ^e ou 5 ^e catégorie)

Evacuations en ambulances :

	2023-2024	2024-2025
Poste de secours de :	Poste de secours du Revard / Parking de la Crémaillère/ Foyer de Crolles / Parking des Ebats	Poste de secours du Revard / Parking de la Crémaillère/ Foyer de Crolles / Parking des Ebats
Vers :		
CENTRE HOSPITALIER CHAMBERY	288 €	300 €
MEDIPOLE SAVOIE – CHALLES LES EAUX	288 €	300 €
CENTRE HOSPITALIER AIX LES BAINS	291 €	300 €
CLINIQUE HERBERT	291 €	300 €
CENTRE MEDICAL ST JEAN D ARVEY	268 €	300 €
MAISON MEDICALE LESCHERAINES	295 €	300 €

Dans le cas de la mise en œuvre d'autres moyens de secours, le remboursement de ceux-ci sera également exigé des intéressés ou de leurs ayants droit.

Les opérations de recouvrement des frais de secours seront effectuées par le comptable public ou par le régisseur désigné par arrêté municipal.

Les tarifs d'évacuations et de secours feront l'objet d'un affichage près des consignes de sécurité, à l'entrée du secteur des pistes de ski nordique et de ski alpin ainsi que dans les lieux d'information du public en période touristique hiver et été.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe les tarifs des secours sur pistes pour la saison 2024-2025 tels que présentés ci-dessus,
- Fixe les tarifs des évacuations en ambulances à 300€ pour tous les lieux de soins hospitalier
- Décide de demander aux intéressés le remboursement des frais engagés par la commune pour les secourir,
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer les conventions avec les ambulanciers privés qui feront les évacuations.

Fait à le MONTCEL, le 19/12/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH



Le secrétaire de séance,
Clarence APPELL